

MAIRIE  
D'AMBLANS-ET-VELOTTE  
70200



**REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 10 JUILLET 2020**

Date de la convocation : le 30 juin 2020

**Présents :** M. SIMEON Gilles, M. CHENE Laurent, M. ANTAL Ludovic, Mme BOUCHU Anne, M. BLOUET Frédéric, Mme CABASSET Sonia, Mme MENIGOZ Frédérique, M. YVON Gérard, M. CARRIERE Sébastien, M. BURGHARDT Florian, M. MOUGIN Cyril

**Absent :**

**Secrétaire :** Mme BOUCHU Anne

~ ~ ~ ~ ~

**Objet :**

***Mise à disposition de personnel CDG70***

CONSIDÉRANT que l'article 25 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale prévoit que les Centres de gestion peuvent recruter des agents en vue de les affecter à des missions temporaires ou d'assurer le remplacement d'agents momentanément indisponibles ou encore de pourvoir à la vacance temporaire d'un emploi qui ne peut être immédiatement pourvu.

CONSIDÉRANT que ces agents peuvent être mis à la disposition des collectivités affiliées et non affiliées à titre onéreux, conformément à l'article 22 alinéa 7 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée et par convention.

CONSIDÉRANT en outre la loi n°2009-972 du 3 août 2009 relative à la mobilité et aux parcours professionnels dans la fonction publique, désigne les Centres de gestion comme les principaux interlocuteurs des collectivités et établissements pour la mise à disposition de personnel intérimaire.

CONSIDÉRANT que pour assurer la continuité du service, le Maire propose d'adhérer au service de missions temporaires mis en œuvre par le Centre de gestion de la Fonction Publique Territoriale de Haute-Saône,

Le Maire présente la convention type par laquelle des demandes de mise à disposition de personnels contractuels à titre onéreux dans le cadre de missions temporaires pourront être adressées au CDG 70.

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal :

- APPROUVE la convention cadre susvisée telle que présentée par le Maire,
- AUTORISE le Maire à signer cette convention avec Monsieur le Président du Centre de gestion de la Fonction Publique Territoriale de Haute-Saône ainsi que les documents y afférents,
- AUTORISE le Maire à faire appel, le cas échéant, au service de missions temporaires du CDG 70, en fonction des nécessités de services,
- DIT que les dépenses nécessaires, liées à ces mises à dispositions de personnel par le CDG 70, seront autorisées après avoir été prévues au Budget.
- 

« Votée à 11 Voix POUR »

~ ~ ~ ~ ~

**Objet :**

***Désignation des délégués des commissions communales et intercommunales***

M. le Maire expose aux membres du Conseil Municipal les différentes commissions dans lesquelles la commune doit être représentée et leur demande de désigner les représentants des différentes commissions.

M. le Maire précise qu'en ce qui concerne la représentation au Conseil Communautaire des communes du Pays de Lure, les représentants sont d'office

désignés dans l'ordre du tableau soit :

- M. SIMEON Gilles, Maire, délégué titulaire
- M. CHENE Laurent, 1<sup>er</sup> Adjoint, délégué suppléant

Pour le SIED70, sont désignés :

- M. SIMEON Gilles, délégué titulaire
- M. YVON Gérard, délégué suppléant

Pour le CNAS, est désignée :

- Mme CABASSET Sonia, déléguée

Pour le CAS, sont désignés :

- Mme CABASSET Sonia
  - M. ANTAL Ludovic
  - M. CARRIERE Sébastien
  - M. YVON Gérard
- Membres élus par le Conseil Municipal

- M. CABASSET Marcel
  - Mme SIMEON Sabine
  - Mme DUROCHAT Patricia
- Membres désignés par le Maire

Pour la Commission d'Appel d'Offres, sont désignés :

- M. SIMEON Gilles
- M. CHENE Laurent
- M. ANTAL Ludovic
- Mme BOUCHU Anne
- M. MOUGIN Cyril
- M. CARRIERE Sébastien

Pour les correspondants municipaux, sont désignés :

- Mme CABASSET Sonia
- M. MOUGIN Cyril
- M. YVON Gérard

Pour le Conseil d'Ecole, sont désignés :

- Mme BOUCHU Anne
- M. SIMEON Gilles
- Mme MENIGOZ Frédérique
- M. YVON Gérard

Pour la commission Forêt, sont désignés :

- M. CHENE Laurent
- M. BLOUET Frédéric
- M. BURGHARDT Florian

Pour la commission Assainissement, est désigné :

- M. CHENE Laurent

Pour la commission Aménagement Voirie communale et Bâtiment Patrimoine, sont désignés :

- M. CHENE Laurent
- M. ANTAL Ludovic
- M. BURGHARDT Florian
- M. BLOUET Frédéric

Pour la commission Fêtes et Cérémonies, sont désignés :

- Mme CABASSET Sonia
- Mme MENIGOZ Frédérique
- M. YVON Gérard
- M. BURGHARDT Florian

Pour la commission Communication, sont désignés :

- Mme BOUCHU Anne
- Mme CABASSET Sonia
- M. SIMEON Gilles

« Votée à 11 Voix POUR »

Affiché le 22 juillet 2020